BIEN ACCOMPAGNER SON ENFANT DANS SA PRATIQUE

Faire de la musique demande **patience** et **persévérance** mais c'est surtout un formidable vecteur de **développement des capacités intellectuelles et cognitives**

Grâce à sa pratique, votre enfant gagnera en mémoire, en attention, en discipline, en coordination et développera des liens sociaux.

Gardez en tête que le binôme parent/enseignant est essentiel dans son parcours afin que le **plaisir** soit toujours présent.

- Questionner les professeurs sur les meilleurs outils pour aider votre enfant,
- Questionnez votre enfant sur ses goûts et aider le à découvrir d'autres formes de musique grâce à des écoutes ou des concerts,
- Encouragez-le à participer aux stages et aux différentes manifestations de l'école,
- Rappelez-lui que plus il progressera dans sa pratique plus il prendra plaisir à jouer de son instrument

Enfin, si vous avez des doutes, des questions, n'hésitez pas à nous en parler ! nous sommes là pour aider nos élèves à **s'éveiller**, à **s'épanouir** pour devenir des musiciens **curieux** et **éclairés**.

BON A SAVOIR

Dossiers d'inscriptions, règlements, projet d'établissement téléchargeable sur le site internet de la CCAM : www.ccam.fr

Retrouvez également l'actualité de l'école sur notre page Facebook

BIENVENUE

Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise

La vie comme vous l'aimez !

Livret d'accueil 2024-2025

ÉCOLE DE MUSIQUE

Intercommunale du Migennois

ccam

NOS PARCOURS EN DETAILS

Type	Tarifs	Parcours	Contenu	Durée
CURSUS INSTRUMENTAL OU VOCAL A Partir de 7 ans	*1er élève :* **282 €** *2ème élève :* **246 €** *3ème élève & + :* **222 €**	**Cursus complet** *Parcours diplômant fin de 1er & 2nd Cycle* *3 cours Obligatoires*	Cours instrumental individuel	30/45min*
			+ FM (1er & 2nd Cycle)	1h/1h30*
			+ Chorale ou Pratique Collective*	1h/2h*
		Cursus Ados/Adultes *(14 ans et +)* *Parcours diplômant Fin de 1er Cycle* *3 cours obligatoires*	Cours instrumental Individuel	30min
			+ FM Ados/Adultes (1er Cycle)	1h
			+ Chorale ou Pratique Collective	1h/2h*
		Cursus Personnalisé *Non diplômant, accessible au Fin de 1er Cycle*	Cours Instrumental Individuel	30min
			+ Pratique Collective	1h/2h*
CYCLE INITIAL A partir du CP	**184,5 €**	**Découverte**	Cours Instrumental Collectif	30 min
			+ FM adaptée	1h
			+ Chorale *(option à partir de 7 ans)*	1h
COURS/ATELIERS COLLECTIFS SEUL	**84 €**	**Libre** *Sans pré-requis musicaux*	**Jardin d'Eveil** *(MS)*	45min
			Eveil Musical *(GS)*	45min
			Chorale *(à partir de 7 ans)*	1h
			Guitare d'Accompagnement	45 min
			Steel Band Junior & Adultes	1h/2h
			Formation musicale	1h/1h30*
		Libre *Avec pré-requis musicaux*	**Atelier Jazz & Tous les ensembles de l'école**	1h/1h30 *
Atelier d'Initiation	**28 €**	**Découverte** *Sur le dernier trimestre de l'année*	Cours instrumental collectif	30min

* suivant le niveau ou le cours

LA FOIRE AUX QUESTIONS

A quoi je m'engage en m'inscrivant ?

A l'assiduité à l'ensemble des cours, au respect des différents règlements (intérieur & études) et au règlement de la cotisation de l'année entamée.

- Pour plus de détails, les règlements sont disponibles au secrétariat et en téléchargement sur le site de la CCAM : www.ccam.fr

Comment l'école de musique communique-t-elle ?

Dans la mesure du possible, nous respectons ces règles de communication :

- Par téléphone en cas d'urgence
- Par SMS en cas d'imprévu dans la journée
- Par mail en cas d'imprévu dans la semaine et plus ou pour toutes communications internes (évènements, absences, changements…)
- Par affichage pour les évènements de l'année

Quand ont lieu les cours de formation musicale ?

Les cours collectifs sont fixés au plus tôt en fin d'année scolaire précédente, au plus tard dès la rentrée au moment de la réinscription. Un planning **prévisionnel** est édité.

Quand ont lieu les cours individuels ?

Les cours individuels sont à fixer directement avec le professeur en fonction des jours de tenue de ses cours. Un planning **prévisionnel** est édité.

A quelles fréquences ont lieu les enseignements ?

Les cours ont lieu chaque semaine suivant le calendrier scolaire officiel.

Puis-je prendre un cours individuel vocal ou instrumental seul ?

En dehors des cours collectifs, ce n'est pas possible et surtout déconseillé si on est débutant.

L'apprentissage se fait de façon globale avec deux ou trois disciplines complémentaires.

Bon à savoir :

Si j'ai déjà un niveau avancé, il est possible de s'inscrire en cursus personnalisé sans cours de formation musicale, sous réserve d'un justificatif de niveau ou à défaut, un avis du professeur concerné.

Puis-je assister au cours de mon enfant ?

Comme le prévoit le règlement intérieur, en dehors des élèves, une personne n'est admise au sein des classes que sur avis de l'enseignant concerné et avec l'accord du Directeur.

**** Vous avez d'autres questions ? Demandez-nous ! ****

03.86.80.39.95 - ecoledemusique@migennois.fr